



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 14 janvier 2021

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

Conférence de presse sur les mesures de lutte contre la Covid-19

Jeudi 14 janvier 2021

Seul le prononcé fait foi

Mes chers concitoyens, mesdames et messieurs,

Je reviens devant vous aujourd'hui, comme chaque semaine, pour vous présenter l'état de la situation sanitaire de notre pays et vous annoncer les mesures que nous avons décidées de prendre pour en maîtriser l'évolution.

Comme je vous l'avais dit la semaine dernière, le virus continue de circuler activement partout en Europe.

Depuis cet automne, en réalité, tous les pays européens font face à des vagues épidémiques qui se succèdent et varient en intensité au fil des mois selon les conditions climatiques, le respect des gestes barrières et les mesures de freinage qui sont mises en place.

En France, nous avons été l'un des premiers pays touchés, et de façon violente, par cette 2^{ème} vague qui a démarré à la mi-octobre. Cela a été le cas, au même moment, en Espagne, en Suisse, en Belgique, en Irlande et au Royaume-Uni, puis quelques semaines plus tard en Allemagne, en Suède et en Italie.

Face à cette situation, tous les pays ont pris des mesures de restriction pour freiner l'épidémie. Tous ne l'ont pas fait au même moment. Tous ne l'ont pas fait avec la même intensité ni avec la même stratégie dans la durée.

La France a fait un double choix qui nous a distingués de beaucoup de nos voisins :

- Notre premier choix a été de ne pas attendre pour décider d'un confinement adapté, ce que nous avons fait dès la fin octobre et qui a produit un résultat fort et rapide dès la fin du mois de novembre ;
- Notre deuxième choix a été de ne lever nos mesures que partiellement et progressivement, en prolongeant la fermeture de nombreux établissements recevant du

public, dans les domaines de la culture, du sport, des loisirs et de l'évènementiel, mais également les bars et les restaurants et en instaurant un couvre-feu à 20 heures, en vigueur depuis le 15 décembre dernier.

D'autres pays ont davantage tardé à agir ou ont rouvert prématurément leurs bars ou leurs restaurants, et dû se résoudre à des mesures de confinement beaucoup plus strictes, allant même jusqu'à la fermeture de leurs écoles comme c'est le cas aujourd'hui du Royaume-Uni, de l'Irlande, de l'Allemagne, de l'Italie ou du Danemark.

Je pense sincèrement que notre stratégie à la fois préventive et réactive, cette stratégie qui est restée cohérente dans la durée, a été la bonne.

Par ailleurs, les premières données dont nous disposons montrent que nous avons pu passer les fêtes de fin d'année sans flambée épidémique, grâce au comportement responsable qui a été le vôtre nous rappelant combien la lutte contre cette épidémie est l'affaire de tous et de chacun.

Les résultats de notre stratégie nous placent aujourd'hui dans une situation comparative plus qu'honorable en Europe, tant au niveau des taux d'incidence que des taux de positivité des tests.

Plus précisément, quelle est la situation aujourd'hui et comment a-t-elle évolué depuis une semaine ?

Notre situation reste évidemment préoccupante même si elle s'est globalement stabilisée au cours des derniers jours. Nous restons sur un plateau élevé, avec une moyenne hebdomadaire qui fluctue autour de 16 000 contaminations par jour.

La pression sur nos hôpitaux reste également à peu près stable mais se situe elle aussi à un niveau élevé : nous avons hier 24 769 personnes hospitalisées de la Covid en France, soit 28 personnes de plus que la semaine dernière. Parmi elles, 2 711 étaient hospitalisées en réanimation, soit 95 de plus que jeudi dernier.

Notre situation, je la qualifierai donc par deux mots : maîtrisée par rapport à ce que l'on observe chez nos voisins ; mais fragile car le virus circule encore activement sur notre territoire ; et d'autant plus fragile avec l'élément nouveau que constitue l'émergence de nouvelles souches plus contagieuses du virus. Nous surveillons évidemment de très près ces nouveaux variants et je demande au ministre des Solidarités et de la Santé Olivier VÉРАН de vous faire partager en toute transparence nos éléments de connaissance qui se sont affinés depuis la semaine dernière.

(Prise de parole d'Olivier VÉРАН)

A ce stade, la circulation de la souche variante reste donc limitée dans notre pays. Mais son potentiel de développement ne doit pas être sous-estimé. Comme vous l'avez compris, nous devons tout faire pour éviter qu'elle ne progresse rapidement et, du fait de sa plus grande contagiosité, qu'elle ne finisse par devenir la souche dominante, comme le Royaume-Uni, malheureusement, en fait l'expérience.

Cette situation nous conduit donc à décider de mesures complémentaires.

*

En premier lieu, nous allons durcir fortement les conditions d'entrée sur le territoire national et renforcer les contrôles aux frontières.

A compter de lundi, tous les voyageurs qui souhaitent venir en France, en provenance d'un pays extérieur à l'Union européenne, quel qu'il soit, devront effectuer un test avant de partir. Il faudra présenter un test négatif pour embarquer dans un avion ou un bateau. De plus, les personnes concernées devront s'engager sur l'honneur à s'isoler pendant 7 jours une fois arrivées en France, puis à refaire un deuxième test PCR à l'issue.

Pour les rares pays où il n'est pas possible de réaliser un test sur place, au départ, un laissez-passer consulaire pourra être accordé par nos ambassades, pour motif impérieux. Dans ce cas, la personne se fera tester à son arrivée en France et sera contrainte de s'isoler 7 jours dans un établissement désigné par l'Etat.

Pour les déplacements en provenance d'un pays de l'Union européenne, et notamment des pays comme l'Irlande ou le Danemark affrontés à une situation épidémique difficile, les ministres travailleront à l'élaboration d'un cadre de coordination en vue du prochain Conseil européen du 21 janvier. Ce cadre devra évidemment prévoir des exceptions concernant les frontaliers, les transporteurs routiers ou encore les agents des compagnies de transport, dans le cadre de protocoles sanitaires spécifiques.

Nous prenons également des mesures nouvelles pour nos territoires et collectivités d'outre-mer :

La Guyane, et à travers elle, les Antilles, doivent être le plus possible protégées du variant à risque qui circule en Amazonie : le préfet prendra des mesures de restriction adaptées aux circonstances locales, le contrôle des frontières sera renforcé et des tests négatifs seront exigés pour rejoindre les Antilles et la Métropole, comme c'est déjà exigé dans l'autre sens ;

Des informations préoccupantes indiquent que le variant à risque d'Afrique du Sud serait déjà disséminé aux Comores. Des mesures d'urgence ont été prises dès le week-end dernier, pour tester en doublon à l'arrivée des Comores, et pour restreindre les déplacements à risque. Ces mesures sont tout particulièrement impératives pour protéger aussi La Réunion, département peuplé de 800 000 habitants et géographiquement isolé. Et de la même manière que pour la Guyane, des tests négatifs seront exigés pour les vols en provenance de Mayotte ou de la Réunion vers la métropole.

L'ensemble de ces mesures a pour objectif de réduire drastiquement les flux transfrontaliers afin de nous protéger du risque de propagation des souches variantes.

J'ai demandé au ministre de l'Intérieur de prévoir un dispositif de contrôle pour en garantir le respect.

*

Sur l'ensemble du territoire métropolitain, le couvre-feu s'appliquera à compter de 18H à partir de ce samedi et pour au moins 15 jours.

Cette disposition s'applique déjà dans 25 départements, où nous avons observé ces dernières semaines, une progression plus dynamique qu'ailleurs du nombre de personnes malades du Covid, avec un niveau d'incidence supérieur à 200 pour 100 000.

Pourquoi ce choix ?

Il apparaît selon les données disponibles à ce jour que cette mesure a une efficacité sanitaire. Dans les 15 premiers départements où le couvre-feu a été mis en œuvre à 18H dès le 2 janvier dernier, la hausse du nombre de nouveaux cas y est 2 voire 3 fois plus faible que dans les autres départements métropolitains, comme le montre la carte qui s'affiche à l'écran. Dans son dernier avis reçu hier soir et qui sera rendu public très rapidement, le Conseil scientifique a du reste confirmé l'utilité du couvre-feu dans la lutte contre la pandémie.

Nous appliquerons donc cette mesure dans tout le pays car la situation a évolué ces derniers jours. Alors que la reprise épidémique était concentrée fin décembre sur certains départements, la circulation virale concerne désormais tout le territoire. Ainsi, plus aucun département ne présente un taux d'incidence à 7 jours inférieur à l'objectif de 50 pour 100 000 habitants. Si l'incidence reste plus élevée dans l'Est du pays, là où le couvre-feu anticipé s'applique déjà, c'est désormais dans l'Ouest de la France que la dynamique est la plus forte.

Cette mesure de couvre-feu obéit à une logique de freinage préventive. Elle permet de graduer notre riposte, et d'essayer d'éviter de passer à des mesures plus difficiles comme nous en avons déjà connu à deux reprises l'année dernière.

Elle vise à réduire encore davantage les contacts sociaux sur les heures de fin de journée, tout en permettant le maintien des activités économiques, éducatives et des déplacements pendant la journée.

Cela signifie qu'à partir de samedi 18h, chacun devra être chez soi. Les dérogations, très limitées, seront les mêmes que celles actuellement applicables pour le couvre-feu à 20h : elles permettent notamment de revenir du travail ou d'aller chercher ses enfants à l'école ou à la crèche ; mais il ne sera pas possible de sortir pour des raisons personnelles.

De même, sauf les exceptions liées aux missions de service public, tous les lieux, commerces ou service recevant du public seront fermés à 18 heures.

Dans la mesure où cette mesure va réduire les horaires d'ouverture des commerces, et afin d'éviter les concentrations des clients aux heures ouvrables, j'invite tous les établissements qui le souhaitent à se saisir des possibilités d'ouverture supplémentaire sur la pause-déjeuner. Dans la plupart des départements, des dérogations permettant l'ouverture des commerces le dimanche ont pu être accordées suite aux concertations locales menées par les préfets. J'invite là aussi les commerçants à s'en saisir pour étaler les flux. Nous verrons s'il y a lieu de prolonger ses dispositions en février. J'ai également demandé au ministre de l'intérieur et aux préfets de veiller rigoureusement, notamment dans les grandes surfaces commerciales, au strict respect des jauges destinées à limiter les flux, jauges prévues dans les protocoles sanitaires que nous avons arrêtés avec ces professionnels.

Avec ce renforcement du couvre-feu, nous restons cohérents avec notre stratégie de réaction graduée et proportionnée au risque épidémique. En effet, à l'heure où je vous parle, la situation sanitaire n'exige pas que nous mettions en place un nouveau confinement, qui constituerait une décision très lourde, dont nous connaissons le coût humain, économique et social.

Je vous rappelle que lorsque nous avons décidé le second confinement fin octobre, nous observions de l'ordre de 50 000 contaminations par jour, contre 17 000 aujourd'hui. C'est bien moins également que les niveaux observés aujourd'hui dans les pays autour de nous où l'épidémie flambe. La situation hospitalière était également beaucoup plus tendue.

Mais je veux être parfaitement clair avec vous. Si nous constatons une dégradation épidémique forte, nous serions conduits à décider sans délai d'un nouveau confinement car nous devons,

comme nous n'avons cessé de le faire depuis le début de cette crise, nous préparer à toute éventualité.

*

Avec le Président de la République, nous avons souhaité maintenir ouverts les établissements scolaires et c'est pour nous, je l'ai dit, un objectif fondamental.

Le confinement du printemps dernier a creusé les inégalités scolaires et accru les risques de décrochage de nombreux enfants. Plusieurs de nos voisins européens ont fait récemment un choix différent du nôtre en fermant les écoles ou en repoussant la rentrée scolaire ; c'est le cas de l'Allemagne, du Royaume-Uni, du Danemark, de l'Irlande ou encore de l'Italie. Nous souhaitons tout faire pour l'éviter.

La condition pour pouvoir tenir cette ligne est que nous renforçons nos dispositifs sur 3 points :

- Le protocole sanitaire dans les cantines scolaires sera renforcé ;
- En suspendant jusqu'à nouvel ordre les activités physiques et sportives scolaires et extrascolaires en intérieur ;
- En augmentant encore notre capacité de dépistage dans les établissements scolaires, avec un objectif de 300 000 tests par semaine, soit plus d'un million par mois.

Ces mesures qui vont vous être détaillées par Jean-Michel BLANQUER doivent permettre de réduire davantage encore les risques et d'intervenir plus rapidement encore en cas de circulation du virus au sein d'un établissement.

(Prise de parole de Jean-Michel BLANQUER)

Nous sommes donc toujours dans cette logique préventive.

Cette même logique, nous a conduit, dans le cadre du confinement, à suspendre les enseignements en présentiel dans l'enseignement supérieur. Ce passage à 100 % des enseignements à distance a été très difficile à vivre pour nombre d'étudiants, qui ressentent pour beaucoup d'entre eux un profond sentiment d'isolement, mais aussi, pour certains, de vraies difficultés pédagogiques, et ce en dépit des efforts de leurs enseignants que je remercie, pour assurer la continuité pédagogique à distance.

C'est pour le Gouvernement une source de préoccupation majeure. Nous avons déjà arrêté, avec la ministre de l'enseignement supérieur, et dans le cadre de concertations conduites à la fin de l'année dernière, un certain nombre de dispositions pour créer de l'emploi pour les étudiants, pour assurer des tutorats, pour aider à leur prise en charge psychologique. L'effectivité de ces mesures n'est pas encore complète et il n'est pas certain qu'elles soient suffisantes.

Nous avons autorisé depuis la rentrée de janvier que des étudiants en grande difficulté puissent revenir par petits groupes de 10, quelques heures par semaine. Nous autoriserons à partir de la semaine du 25 janvier la reprise par demi-groupe des travaux dirigés des élèves de 1^{ère} année, puis si la situation sanitaire le permet, aux étudiants des autres niveaux. Cette reprise très progressive, attendue par les étudiants, l'est aussi par leurs professeurs, dont je veux saluer ce soir l'engagement, comme je salue celui de l'ensemble des personnels de l'éducation.

Je recevrai demain, avec la ministre de l'enseignement supérieur, la conférence des présidents d'université et des établissements d'enseignement supérieur ainsi que les organisations syndicales étudiantes pour préciser les conditions et les modalités des évolutions d'un retour progressif en présentiel.

Je demande à Madame Frédérique VIDAL de venir vous présenter le détail de ces dispositions, qu'encore une fois, nous concerterons demain matin.

(Prise de parole de Frédérique VIDAL)

*

Mesdames et Messieurs, les mesures que je viens de vous annoncer, mesures, j'en ai parfaitement conscience, difficiles qui résultent du maintien à un haut niveau de cette pandémie, nous conduisent plus que jamais à consacrer toutes nos forces à la campagne vaccinale. Cette campagne vaccinale qui a démarré en ce début d'année nous offre enfin un motif tangible d'espoir et une vraie perspective de sortie de crise.

La première vaccination a eu lieu dans notre pays le 27 décembre. Lors de la première semaine de janvier, 100 000 personnes ont été vaccinées ; au cours de cette 2^{ème} semaine qui n'est pas terminée, nous pensons que 250 000 autres le seront. Nous avons vacciné hier 57 000 personnes en une seule journée.

Cette montée en puissance se poursuivra encore la semaine prochaine, notamment dans les Ehpad et en ouvrant dès lundi la vaccination à toutes les personnes âgées de plus de 75 ans.

A la fin du mois de janvier, je pense que nous serons au-dessus du million de personnes vaccinées qui était notre objectif initial. Ce résultat ne s'explique pas parce que nous aurions reçu plus de vaccins mais parce que nous avons espacé d'une semaine l'échéance de la 2^{ème} injection et que nous observons beaucoup moins de pertes dans l'utilisation des doses reçues.

J'entends encore des commentateurs s'étonner que nous ne vaccinions pas tout de suite tout le monde, quel que soit l'âge ou la situation de santé. Je veux rappeler ici un élément fondamental : ces nouveaux vaccins ont une double efficacité : ils limitent la transmission et surtout, surtout, ils préviennent la personne atteinte de développer une forme grave de la maladie.

Or, nous savons que l'immense majorité de celles et ceux qui meurent ou sont hospitalisés pour Covid, sont des personnes âgées ou atteintes d'une pathologie chronique. Ce sont donc eux qu'il faut protéger les premiers. C'est une question éthique. C'est aussi une question d'efficacité car plus nous les vaccinerons vite, plus vite nos hôpitaux seront mis à l'abri des risques de surcharge, et plus vite nous pourrons lever nos mesures de restriction qui pèse sur toute la population.

Conformément à notre stratégie de priorisation des plus fragiles, et en accord avec les autorités scientifiques et associations de patients, j'ai décidé d'ouvrir, dès lundi 18 janvier également, la vaccination aux personnes, quel que soit leur âge, présentant une des six pathologies conduisant à un très haut risque de forme grave de la maladie, et ce quel que soit leur âge.

Plus de 700 centres de vaccination seront ouverts lundi grâce à la mobilisation conjointe de l'Etat, des élus locaux et des professionnels de santé. Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui y contribuent à l'hôpital et en ville, ce que j'ai constaté avec le ministre des solidarités et de la santé samedi à Tarbes ou encore ce matin à Metz, et je salue les équipes de l'hôpital de Metz, atteste à la fois de cette forte mobilisation et de la mise en place de dispositifs efficaces.

A compter de demain matin 8 heures, il sera possible de prendre rendez-vous par internet ou par téléphone auprès de ces centres.

Je veux insister sur le fait que la vaccination de ces premiers publics prioritaires va nécessairement prendre plusieurs semaines. Tout le monde ne pourra pas trouver un rendez-vous immédiatement. Il faudra être patient et comprendre que si nous ouvrons de nombreux centres tout de suite, nous dépendons des livraisons de vaccins qui elles-mêmes dépendent du rythme de production des laboratoires.

Tous les pays du monde sont logés à la même enseigne. Tous les pays européens ont passé ensemble des commandes massives au prorata de leur population. La production des vaccins déjà autorisés monte en charge ; d'autres vaccins pourraient être également autorisés par les autorités scientifiques européennes dans les prochaines semaines.

Je demande au ministre des solidarités et de la santé de vous faire un point plus détaillé sur le déroulement de notre stratégie vaccinale et sur ses perspectives.

*

(Prise de parole d'Olivier VÉRAN)

*

Vous l'avez compris, Mesdames et Messieurs, l'accès à la vaccination nous permet d'espérer une sortie progressive de cette crise d'ici l'été prochain. D'ici là, le virus évidemment continue à produire ses ravages et ses dégâts, et nous conduit donc à prendre des mesures destinées au freinage de sa propagation. Cela fait bientôt une année que nous y sommes contraints et je sais parfaitement tout ce que cela peut représenter pour toutes celles et ceux qui en subissent les effets dans leur vie quotidienne et plus encore dans leur activité professionnelle.

Mais vous le savez aussi, la France a fait ce qu'il fallait pour venir en aide à tous ceux-là : aux acteurs culturels, aux entreprises, aux salariés et aux indépendants, aux commerces, aux hôtels cafés restaurants, aux professionnels de la montagne, aux associations, au monde sportif, aux professionnels de l'évènementiel et à tous ceux qui ont subi et qui subissent encore l'impact de cette crise.

Nos mesures de soutien ont été mises en place rapidement au printemps dernier, nous les avons renforcées et adaptées au fur et à mesure de la crise, au cours des derniers mois, dans un dialogue constant avec tous les secteurs concernés. Ces dispositifs fonctionnent et ont permis de sauver des millions d'entreprises et d'emplois.

Je sais combien tout le monde voudrait plus de visibilité sur la suite. Quand est ce que nous pourrions rouvrir ce qui aujourd'hui ne l'est pas ? Quand est ce que l'activité économique pourra reprendre durablement ? Toutes ces questions sont évidemment légitimes. Difficile, compte tenu des incertitudes, de répondre à ces questions de manière précise, même si l'identification de perspectives et d'échéances constitue une priorité, en lien avec les représentants des secteurs concernés.

Ce sur quoi je m'engage en revanche, sans incertitude ni ambiguïté aucune, c'est que maintiendrons nos dispositifs de soutien, aussi longtemps que cela sera nécessaire. Nous devons entendre le besoin de sécurité et de stabilité que nous expriment les acteurs économiques et sociaux. Nous ne devons pas ajouter de l'incertitude économique à l'incertitude sanitaire. Nous devons rester à leur écoute et savoir ajuster encore, lorsque c'est juste et nécessaire, tous nos dispositifs d'aide.

C'est le sens des présentations qui vont vous être maintenant faites par les ministres, qui au quotidien, sont à l'écoute de leurs secteurs professionnels pour adapter nos dispositifs d'aide et d'accompagnement : Bruno LE MAIRE, Elisabeth BORNE et Roselyne BACHELOT.

Je les invite, chacun à leur tour, à venir présenter la situation des différents secteurs d'activité dont ils ont la charge et surtout les conditions de prorogation et d'adaptation des dispositifs d'accompagnement qui ont été mis en place.

(Prise de parole de Bruno LE MAIRE, Elisabeth BORNE et Roselyne BACHELOT)

*

Mesdames et Messieurs,

Face à ce drame que vit ce pays depuis des mois et qui pèse sur tant d'entre nous, la priorité des priorités pour sortir de cette crise, c'est le recours à la vaccination. Et nous mettrons toutes nos forces dans la réussite de ce programme exceptionnel et inédit de vaccination. Mais nous devons collectivement faire preuve de patience et de responsabilité car ce n'est pas avant plusieurs mois que la vaccination pourra nous protéger de manière suffisante. D'ici là, nous devons inlassablement continuer à nous protéger contre le virus par tous les moyens à notre disposition : l'application stricte des gestes barrière, le port du masque, le lavage des mains, le recours au dépistage au moindre doute et le respect des consignes d'isolement, l'amélioration de nos prises en charge médicale et le soutien à nos soignants dont je salue encore, et toujours, l'engagement et la mobilisation.

Une course de fond est engagée. Et je suis persuadé qu'ensemble nous la gagnerons.